

# RAPPORT D'ACTIVITÉ

Un peu plus de deux ans après le congrès de Créteil (avril 2005), il nous revient de dresser le bilan de notre activité collective. Conformément aux orientations que nous nous sommes efforcés de mettre en œuvre dans le cadre d'une priorité à la vie syndicale dans les établissements, à l'ancrage des activités syndicales au cœur de nos métiers, c'est selon ces multiples critères qu'il convient d'apprécier le chemin accompli ensemble, forts de nos convictions, riches de nos débats et confiants à chaque instant dans nos instances de propositions et de décisions.

**Deux grands mouvements sociaux, l'un sur les questions de recherche en 2004-2006, l'autre contre le CPE en 2006**

Bien sûr, ces quelques pages sont marquées par deux grands mouvements sociaux, l'un articulé sur les questions de recherche, de 2004 à avril 2006, l'autre d'une puissance rarement atteinte, la lutte victorieuse contre le CPE de janvier à avril 2006. Le moment où ces lignes s'écrivent, environ un mois avant le premier tour du scrutin présidentiel, marque aussi l'étenue des questions qui se posent à la société tout entière et au syndicalisme universitaire.

## 2005-2006 : le supérieur et la recherche, la jeunesse au cœur d'un rapport de forces d'une exceptionnelle acuité avec le pouvoir et les logiques libérales qui le sous-tendent.

Nos interventions tant autour de l'intersyndicale avec SLR, dans les établissements, au CNESER, ont permis que se rassemblent les forces



## RECHERCHE

Par leur présence, les syndiqués ont défendu à tout niveau (C.S., CNU, CSE...) le lien enseignement-recherche, les moyens et le droit à la recherche dans toutes les disciplines. Le SNESUP a combattu la politique de recherche du ministère sur tous les terrains (mouvement des chercheurs, CNESER) et réclamé l'abrogation du « pacte pour la recherche ».

Développant analyses et revendications, en particulier avec le SNCS, le SNESUP a dénoncé la faible part recherche du PIB, la logique marchande, la mise sous tutelle et la déstructuration de la recherche à travers l'ANR, les RTRA et l'AERES. A l'encontre des regroupements PRES-EPCS de statuts antidémocratiques et au service de concurrences destructrices, le SNESUP défend des coopérations répondant aux besoins sociaux.

## FORMATIONS

Le SNESUP a organisé la riposte à la déréglementation du LMD, participé, avec les propositions des collègues, aux comités de suivi Licence, Licence Pro, Master et contesté les conclusions des rapports (commission Hetzel IGAENR, ESEN). Il a soutenu les cursus les plus menacés (IUP, AES, STAPS). Refusant un bilan du LMD, le ministère engage une réécriture de l'arrêté Master (délivrance par les PRES ou le privé ; fin de la distinction recherche/professionnel avec pression sur les moyens) que nous combattons depuis l'origine. En 2006, le SNESUP a opté pour le rapprochement de l'ensemble des formations post-bac de l'Université, au nom du lien enseignement-recherche constitutif de l'enseignement supérieur. Il a contribué à l'évolution de la FSU sur ces questions en soulignant l'enjeu de la réussite dans le cycle L des universités. Des chantiers sur l'orientation, l'« universitarisation » des formations (santé, gestion, arts...) sont ouverts.

## CNESER

L'activité des élus(e)s SNESUP, seuls ou en intersyndicale, a permis d'exprimer l'opposition à des projets destructeurs : **pacte recherche (ANR-AERES)**, Cahier des Charges de la formation des enseignants, modification de l'arrêté Etudes Doctorales. Les « campagnes d'habilitation » ont permis de revenir sur des avis négatifs pour des projets de cursus, d'échanger avec des équipes, d'avancer sur une refonte des formations supérieures.

Nous avons disputé au ministère moyens et emplois, organisation des établissements (EIVL, INPG), intégrations d'IUFM ; programmes d'IUT et question du grade de master pour les écoles de commerce. Le ministère a entravé le travail des élus (communication des textes, frais de transports...) et tenté de minorer le rôle du CNESER.

**Nos interventions autour de l'intersyndicale, avec SLR, dans les établissements, au CNESER**

## IUFM - FDM

Le SNESUP a publié sa conception d'un cahier des charges pour la formation des enseignants en décembre 2005 ; il a organisé une Journée nationale des IUFM sur l'intégration, avec le SNEP, en mai 2006 et favorisé, à Paris comme dans les académies, les rencontres syndicales entre IUFM et universités. Il a participé au travail intersyndical dans la FSU sur l'intégration, les plans de formations et la réflexion sur les masters. Le SNESUP s'est intéressé au rôle spécifique des documentalistes et a contribué à mieux les organiser dans les IUFM (novembre 2006-janvier 2007).

Le secteur Formation des Maîtres s'est réuni très régulièrement sur les questions de formation et d'intégration ; il a organisé l'action contre les stages des PE2 qui cassent la cohérence des formations, et il a rénové en profondeur les publications de ce secteur : FDM, Lettre des IUFM, création d'un forum.

## SITUATION DES PERSONNELS, STATUTS, CARRIÈRES

Muni des solides mandats du Congrès d'Orientation de Créteil sur la revalorisation des carrières, l'allégement des services, le droit à la recherche, la lutte contre la précarité, le SNESUP les a portés à chaque occasion, dans les rencontres avec le ministère, les réunions intersyndicales, les sessions d'instances consultatives telles que CTPM et CSFPE.

L'élaboration du Mémo 2006, celle du programme pour le vote CTPU 2007 (gain d'un siège et progression en pourcentage de voix) ont permis d'approfondir ces mandats et d'améliorer leur lisibilité.

**Des perspectives d'avancées sont dernièrement apparues dans les discussions sur les questions de reclassements, de mutations et de rapprochements de conjoints. Et la fermeté du SNESUP a permis une résistance efficace sur le plan des garanties statutaires.**

**L'activité des enseignants du supérieur s'inscrit dans une logique d'échanges qui fait toucher du doigt la déréglementation libérale, les ravages de la logique du profit**

### **CNU ET CP-CNU**

Les élus SNESUP dans les sections du CNU ont joué un rôle fédérateur dans la création de la CP-CNU (Conférence Permanente du Conseil National des Universités) dans la foulée du mouvement pour sauver la recherche de 2004. Ils ont fortement pesé sur ses prises de position contre le Pacte pour la Recherche et ont œuvré dans le sens d'une amélioration des conditions de recherche et d'enseignement dans le service public du supérieur. Opposé à l'AERES, dans une logique combative, le SNESUP a proposé – mais sans succès – des candidats, à parité A et B, au vote de la CP-CNU, pour le CA de l'AERES. La place des maîtres de conférences et des élus dans les instances d'évaluation est centrale. C'est l'objet d'âpres enjeux.

Pour les prochaines élections du CNU (septembre 2007), la construction de listes syndicales fortement engagées sur une plateforme SNESUP est prioritaire.

### **SECOND DEGRÉ**

**Le secteur second degré assure le suivi des carrières, à partir des fiches syndicales annuelles et de l'examen des dossiers. Il intervient régulièrement auprès des services du ministère, notamment pour régler les situations personnelles et rappeler nos principales revendications (augmentations du contingent d'accès au corps des agrégés par liste d'aptitude et des promotions à la hors classe). Grâce à ses permanences régulières, il a pu renforcer ses liens avec les collègues et les syndicats de la FSU. Il participe au Mémo du supérieur.**

### **AFFAIRES PERSONNELLES**

Des permanences régulières (531 appels téléphoniques, rendez-vous, courriers en 1 an) révèlent des problèmes toujours aigus : mutations, autoritarisme, reclassements, recrutements, congés de maternité ; elles témoignent aussi de la précarisation grandissante : détachements, ATER, CDD, CDI. Elles illustrent la remise en cause des services et des statuts, mais, plus grave encore, des exclusions de laboratoires, des phénomènes de racisme, ... Le traitement de ces affaires combine le secteur national, les sections locales et les interventions auprès des tutelles jusqu'au ministère ou en justice. Pour le SNESUP un avocat défend les collègues syndiqués en tribunal administratif, conseil d'État... En 1 an : 8 recours gagnants, source de jurisprudence précieuse !

### **SOLIDARITÉS**

**Une multitude de micro-mouvements sociaux renforce le rôle des syndicats... : avec les sans-papiers dans l'été 2006, les sans-toit dans l'hiver 2006-2007, se développent des solidarités qui dépassent les seuls réseaux de proximité. Le SNESUP y participe, joue un rôle actif dans le RESF mais ses forces militantes ne suffisent pas en ce domaine comme en d'autres.** ►►



contraignant le pouvoir à un recul significatif sur la question centrale des services publics, des missions et des emplois publics. Avoir obtenu des emplois publics, qualifiés, même en nombre très insuffisant, faire apparaître des milliards pour la recherche et le supérieur, même avec les abus et effets de trompe l'œil du crédit impôt recherche et de l'ANR, ouvre sur la mise en cause des logiques libérales. L'ampleur du mouvement contre le CPE a secoué la société française en profondeur sur ces mêmes questions, en particulier la précarité.

### **La mondialisation et la déréglementation, l'Europe, le TCE, prismes révélateurs.**

L'activité des enseignants du supérieur s'inscrit dans une logique d'échanges qui fait toucher du doigt la déréglementation libérale, les ravages de la logique du profit dans le monde et en Europe. C'est ce qui a inspiré la contribution du SNESUP sur le référendum du Traité Constitutionnel et nous incite par nous-mêmes, dans la FSU, dans ATTAC, dans les Forums Sociaux, à multiplier les échanges en Europe et dans le monde. Ce travail syndical doit gagner en collectif et en diffusion chez les adhérents et au-delà.

### **L'unité syndicale, ses prolongements et ses limites**

Emblématique en mars et avril 2006, l'unité des organisations syndicales a joué en faveur des mobilisations et au-delà dans la reconnaissance du rôle indispensable des syndicats. Ce rôle que les gouvernements entendent brider, tant sur les salaires que sur les négociations statutaires, il nous faut le défendre sur la question de la représentativité et, avant tout, sur celui de l'efficacité. Des convergences accrues avec le SNCS et le SNASUB ouvrent des perspectives importantes. Dans la FSU, avec le SNES, il nous faut chercher les convergences revendicatives nécessaires pour des formations post-bac ouvertes à tous. Dans les intersyndicales du supérieur et de la recherche, il nous faut dépasser les crispations structurelles pour développer des actions communes ►►

# RAPPORT D'ACTIVITÉ

Des convergences accrues avec le SNCS et le SNASUB ouvrent des perspectives importantes

► comme on a su le faire contre la précarité. Le SNESUP, première force syndicale du supérieur, entend travailler dans l'unité sans se diluer ni affaiblir sa capacité d'initiative.

## Les formations supérieures, nos métiers

Le SNESUP a dû inscrire davantage ces deux dernières années, ses interventions locales et nationales pour défendre nos conditions de travail, nos statuts, menacés par un accroissement sans précédent de la charge de travail.

Réduire les maxima de service, alléger le service des nouveaux recrutés, favoriser les CRCT, les délégations vers les organismes pour exercer nos missions de recherche, revaloriser les salaires et les pensions... sont

des priorités revendicatives qui gagnent en audience. Dans les débats sur l'orientation des étudiants, nous avons fait entendre une voix singulière, hostile à la sélection à l'entrée, au sein des cursus L, entre le L et le M. Quant au niveau D, nous posons avec force l'exigence de son ouverture, de sa ►►

Sur l'orientation des étudiants, nous avons fait entendre une voix singulière, hostile à la sélection à l'entrée, au sein des cursus L, entre le L et le M



MENSUEL D'INFORMATION DU SYNDICAT NATIONAL

## ►► LES DOSSIERS « RETRAITE » ET LA PLACE DES RETRAITÉ(E)S

Ce sont de très nombreux dossiers que le SNESUP suit sans cesse ; tant les collègues, du fait des recrutements tardifs et des validations complexes, subissent la nocivité de la loi de 2003. Des résultats individuels ont été obtenus et le SNESUP a imposé des réponses importantes. La « Lettre aux retraité(e)s » assure chaque trimestre un lien syndical favorisant les mobilisations et apportant des informations.

Le SNESUP participe avec la FSU, avec la Fédération Générale des Retraités de la Fonction Publique et les Unions confédérales aux actions pour la place des retraités, la défense de leurs droits, du pouvoir d'achat des pensions et de la protection sociale, pour l'abrogation de la loi de 2003 et l'élaboration d'un nouveau Code des Pensions conforme aux exigences sociales actuelles.

## INTERNATIONAL

Notre solidarité internationale, pour la paix, contre les interventions militaires, s'est exprimée, en propre ou avec la FSU. Nous impulsions des actions de coopération (au sein du CICUP pour les universités palestiniennes), des relais d'information avec Italiens, Grecs, Britanniques, ... qui ont mené des luttes sur les statuts des personnels, le service public du supérieur et les salaires, avec en perspective de peser sur les orientations dans le monde et en Europe, dans les relations nord-sud et dans la francophonie. Le SNESUP a poussé à la création d'un secteur international dans la FSU, il y joue un rôle important. Il contribue aux pôles Education et Science dans le Forum Social Européen. Le SNESUP a exprimé sa solidarité et est intervenu sur les droits et libertés des collègues algériens, marocains et tunisiens ces derniers mois. La synthèse de ces enjeux et de nos pratiques professionnelles reste un objectif.



## FSU

Le SNESUP a participé à l'activité fédérale dans les diverses instances, du Secrétariat au CDFN, et dans la mesure du possible aux secteurs de travail. Il est intervenu dans les débats de la Fédération, notamment à l'occasion du Congrès de Marseille, où il a tenu un rôle important dans la discussion des thèmes et l'élaboration des textes.

Il a contribué à l'engagement de la FSU, malgré des réticences de syndicats des autres secteurs, dans la lutte victorieuse contre le projet de CPE, et plus généralement dans la réflexion sur l'insertion des jeunes et la lutte contre la précarité.

Il s'est efforcé, non sans difficultés, de faire partager dans la FSU, les problèmes de l'enseignement supérieur et de la recherche, et de construire une dynamique fédérale contre le « Pacte pour la recherche ». Au-delà du souci de réflexions et d'actions communes sur la formation des maîtres, il a mis en débat les conditions du rapprochement de l'ensemble des formations post-baccauléat. Il a tenu toute sa place dans la participation de la Fédération aux initiatives alter-mondialistes et son investissement dans les relations syndicales internationales.

Il accorde une attention particulière au rapprochement en œuvre avec le SNCS et à ses relations avec d'autres syndicats implantés dans l'enseignement supérieur, tels que le SNASUB ou le SNEP.

## COMMUNICATION

Janvier 2006 : premier numéro de la nouvelle formule de LE SNESUP, devenu mensuel avec une nouvelle maquette de 24 pages en couleurs et des rubriques régulières ! Former des Maîtres, devenu bimestriel de 16 pages, a une présentation cohérente avec celle du Mensuel. Tous les syndiqués et 500 destinataires institutionnels reçoivent désormais LE SNESUP, FDM et la VRS, publiée avec le SNCS.

La périodicité, la réalisation de dossiers, l'ancre dans le syndicat et l'ouverture sont des objectifs tenus pour l'essentiel, que les rédactions s'emploient à réaliser toujours mieux.

L'équipe Web, en synergie avec ces publications, a pu assurer un service réactif, diffusant rapidement l'information produite par le SNESUP – mais sa régularité est menacée par une équipe devenue trop restreinte. Le site publie 750 documents par an, il est visité au rythme de 20 000 pages/ mois en



2007. L'équipe a consolidé le rubriquage et fait aboutir des services en direction des internautes: bourse d'échange de postes, mémo en ligne, annuaire des sections, « tous les postes »... La Lettre Flash, 2 forums publics et 6 internes sont des outils modernes et appréciés de communication électronique. Le syndicat a consacré à ces évolutions des moyens importants, notamment un poste de secrétaire pour le secteur. Les coûts de publication du Mensuel et de FDM sont maîtrisés conformément aux prévisions. La mise en place du comité de rédaction devrait s'effectuer avant le congrès de Paris.

### **SYNDICALISATION**

6 000 syndiqués comprenant à des degrés divers toutes les catégories d'enseignants du supérieur ! Ce résultat est important dans un contexte difficile pour le mouvement syndical. Résultat qui demande à être rapidement dépassé tant les enjeux du développement du service public enseignement supérieur et recherche sont décisifs.

Pour ce, faire rentrer toutes les cotisations manquantes, surtout associer de nouveaux et jeunes collègues enseignants-chercheurs, enseignants, précaires selon les formes, les modalités renouvelées que ces derniers attendent. Développer encore la décentralisation du fonctionnement du SNESUP, donner plus de poids, d'importance, de responsabilité dans les établissements, aux sections et coordinations régionales.

**Des réussites attestées par les adhésions et l'impact accru des listes syndicales aux scrutins des conseils, des fragilités dans les sections syndicales**

### **TRÉSORERIE**

La trésorerie est un outil comptable et budgétaire : 1 300 000 euros de budget dont les recettes sont constituées des cotisations versées par les syndiqués, environ 215 euros de cotisation moyenne. Pour faire quoi ?

- La profonde rénovation du siège national financée sur plusieurs années par une part complémentaire de cotisation, par un emprunt financé par les cotisations, a été menée à bonne fin dans le cadre du budget in fine voté.
- La rénovation de nos publications et de nouveaux outils de communication très attrayants.

Un poste important est celui des salaires et charges du personnel dont un récent contrôle fiscal et Urssaf a vérifié la validité et la conformité aux textes. La trésorerie est aussi un outil de politique syndicale : elle ne peut être un secteur « à part », envisagé sous un angle uniquement technique, comptable ou financier. En lien avec les autres secteurs de responsabilité, elle assume et fait vivre le lien national-local, travaille avec les trésoriers de sections dans l'objectif partagé de renforcer le syndicat, de contribuer à son développement et au renouvellement continu des adhérents.

### **ACTIVITÉ VIE SYNDICALE**

Le suivi des sections porte sur la syndicalisation et sur l'activité propre au sein des établissements. Les animateurs de sections doivent bénéficier d'une aide appropriée, dire leur avis, connaître ce qui se passe ailleurs. Définir les termes d'un tel suivi (établissements, académies, régions), obtenir une meilleure remontée des informations, apporter une aide concrète, supposent des échanges local - national sur toutes les questions : recherche, cursus, contrat, budgets, vie des conseils, composantes, labos, départements. Il convient de mutualiser les expériences, rendre plus ouvert et collégial notre contexte syndical. Cette approche est en cours avec une réflexion sur les instruments de suivi et les tâches à réaliser.

► reconnaissance dans les conventions collectives et dans les grilles de la fonction publique.

### **La difficulté de mettre en cohérence l'ensemble des dimensions de la vie syndicale, le local et le national.**

À côté de réussites attestées par les adhésions au SNESUP et par l'impact accru des listes syndicales aux scrutins des conseils centraux, persistent des fragilités dans les sec-



tions syndicales tant dans l'expression publique et franche sur les enjeux locaux par les camarades concernés que dans la mise en avant de notre force collective. Toutefois, le résultat du CTPU où le SNESUP, dans un contexte de concurrence syndicale important, réalise près de 40 % des voix, montre que les enseignants du supérieur sont portés à soutenir les revendications lorsqu'elles sont présentées par le SNESUP et y compris dans les initiatives pour les faire aboutir. Toutefois la participation électorale, très faible pour le scrutin du CNESER du 20 mars 2007, fragilise la démocratie universitaire à un moment où elle constitue un levier indispensable pour faire contrepoids au libéralisme et aux ambitions de la CPU. ●

